

EDITO

FIN d'année et Début de ...

Déposé le 25/06/2024
Dispensé de timbrage

Habituellement, à cette période, notre quotidien est partagé entre la fin de l'année scolaire en cours, le début de la suivante, son lot de commandes, de répartitions et de préparations et quand nous sommes prêt.e.s à implorer, nos pensées s'échappent vers nos projets de vacances... Puis vient le moment de fredonner "libéré.e.s des livrets"... Mais voilà, cette année qui avait commencé par une tempête sur l'Education Nationale (et sur l'école), se termine sur un choc ! Choc de société, encore une fois organisé par ce "Méprisant de la République" (Monique Pinçon-Charlot), occasion de déstabiliser la société afin d'asseoir un pouvoir. Mais cette fois-ci le risque pris est immense et irresponsable ! Ne vous faites pas berner, ce n'est pas de l'amateurisme, c'est du calcul politique. Comment en est-on arrivé là ? Mais parce que le peuple subit violence sur violence : réforme des retraites, manque d'accès aux soins, réforme de la sécurité sociale, réforme de l'assurance chômage, loi contre l'immigration, réforme de la fonction publique : toujours moins d'espoir pour des progrès de sociétés et toujours plus de dividendes aux grandes entreprises, hausses des salaires des grands patrons ...

Le nationalisme se nourrit de la souffrance des peuples : il est devenu bien gras et déborde dans tous les espaces : publics et privés.

Alors que faire après cet état des lieux ? D'abord, ne pas perdre espoir, ensuite manifester son goût pour la démocratie et enfin s'exprimer dans les urnes contre l'extrême droite.

Parce qu'il faut trouver l'équilibre, en ces temps déjà troubles, entre lutter et entretenir le droit de rire, **le bureau de la FSU-SNUipp87 vous présente sa liste pour les vacances, inspirée du moment :**

- **Liste de lectures** : *Papa, pourquoi t'as voté Hitler ?* de Didier Daeninckx et Pef chez Rue du Monde ; *Matin brun* de Franck Pavloff aux Éditions Cheyne ; *Inconnu à cette adresse* de Kathrine Kressmann Taylor ; *Il faut désobéir : La France sous Vichy* de Didier Daeninckx et Pef chez Rue du Monde ; *Le Méprisant de la République* de Monique Pinçon-Charlot.
- **Playlist** : *Le temps des cerises* par Jean Baptiste Clément, composée par Antoine Renard en 1868 ; *Vacances, j'oublie tout* par Élégance ; *Doudou s'en fout* de Renaud ; *La Symphonie des éclairs* de Zaho de Sagazan.

Marie-Mélanie Dumas

SOMMAIRE

- Edito p.1
- Choc des savoirs p.2
- La B.C.D. FSU-SNUipp 87 p. 2
- Actualités AESH p. 3
- FS-SSCT : bilan de l'année p.3
- bulletin de syndicalisation p. 4

La FSU-SNUipp87 appelle, dès le premier tour, à **FAIRE BARAGE à L'EXTREME DROITE et à VOTER POUR UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE DE PROGRÈS ET DE JUSTICE SOCIALE, QUE L'ON RETROUVE DANS LE PROGRAMME DU NOUVEAU FRONT POPULAIRE. SOUTENIR CE PROGRAMME NE CONSTITUE PAS POUR AUTANT UN BLANC-SEING.**

CONTRE le Choc des savoirs – POUR le choc des moyens et des salaires pour l'École publique

Le choc des savoirs, qu'est-ce que c'est ?

Nous vous en parlons depuis les annonces d'Attal en octobre 2023 avec notre article *Attal choque les enseignants à défaut des savoirs !* Évaluations nationales standardisées du CP au CM2, nouveaux programmes aberrants et hors-sol, manuels labellisés, tri des élèves et groupes de niveaux au collège, redoublement facilité, réforme de la formation initiale, et j'en passe pour le 2nd degré... Autant de mesures qui continuent à renforcer les inégalités et dégradent encore plus l'École publique.

Pour mieux comprendre ce choc des savoirs, la FSU-SNUipp a organisé un webinaire le lundi 6 mai, que vous pouvez revoir ici : https://www.youtube.com/watch?v=vU2GD7Fmn_Q

Les actions de la FSU-SNUipp 87 :

- Conférence de presse le 16/05 avec la FSU
- Tractages : le 15/05 à la BFM de Limoges, le 17/05 au festival Graines de rue à Bessines sur Gartempe, le 24/05 aux écoles élémentaires d'Isle et Couzeix, le 26/05 au marché de Panazol
- Manifestation le 25/05 matin au Rectorat puis dans les rues de Limoges
- Réunion publique le 27/05 soir à Limoges
- Motions et courriers proposés : motion du conseil des maîtres.ses se prononçant contre le choc des savoirs, déclaration liminaire aux Conseils École – Collège, lettre ouverte aux parents, courrier réponse de l'équipe 1er degré aux éventuelles demandes des collègues.
- Pétitions / appels : pétition intersyndicale Choc des savoirs c'est non !, appel FSU Choc des savoirs – Nous ne trierons pas nos élèves, pétition intersyndicale Arrêt des évaluations obligatoires imposées, laissez-nous travailler !

- Publications : Tract comparatif pour les personnels de l'Éducation nationale, tract explicatif aux parents, dossier 4 pages de la FSU-SNUipp Choc des savoirs mauvaise réponse, dossier complet de la FSU L'École face au « choc » du tri social.

Retrouvez la boîte à outils contre le Choc des savoirs sur notre site internet <https://snuippfsu87.fr/>

Nos mandats !

UN AUTRE PROJET POUR L'ÉCOLE

Parce que nos élèves sont toutes et tous capables, et qu'il est possible de **rompre avec une école inégalitaire** où le poids de l'origine sociale des élèves détermine des parcours scolaires ségrégués, la FSU-SNUipp défend un métier de conception, permettant d'agir pendant le temps de classe **pour la réussite de toutes et tous**. Pour ce faire, le syndicat majoritaire exige :

- le respect de la liberté pédagogique
- l'abandon des mesures du « choc des savoirs » et des évaluations nationales
- une formation initiale et continue de qualité fondée sur les acquis de la recherche et les besoins formulés par les personnels
- un allègement des effectifs dans toutes les classes
- la reconstitution des RASED
- le développement du « Plus de PE que de classes » pour renforcer la dimension collective du métier
- des créations de postes à la hauteur des besoins.

La B.C.D. de la FSU 87

La FSU se dote d'une petite bibliothèque militante. Tous les ouvrages sont disponibles au local et pourront être empruntés par les syndiqué.e.s dès la rentrée.



réunion publique du 27 mai à Limoges

AESH : Quoi de neuf ?

Les dernières actus...

Abandon de la fusion des métiers d'AESH et d'AED

Le syndicat en avait eu confirmation il y a plusieurs semaines, **le projet de fusion des métiers d'AESH et des AED (Assistants d'Éducation) est abandonné.**

Concertation sur un plan d'action métier

Le ministère envisage de **structurer des carrières professionnelles pour les AESH** en valorisant leurs acquis et en leur permettant d'accéder à un **nouveau métier d'éducateur et d'éducatrice spécialisée au sein de l'Éducation nationale** qui reste pour le moment très flou.

Il est nécessaire de créer un véritable corps d'AESH, avec des référentiels métiers et une formation professionnelle adéquate. Cette reconnaissance est cruciale pour garantir le bon fonctionnement de l'école inclusive. La possibilité d'accéder à un métier d'éducateur-d'éducatrice spécialisée ne doit pas avoir pour effet d'en rabattre sur les exigences pour le métier d'AESH, ni de mettre en place un système à deux vitesses entre celles et ceux qui y accéderont ou pas.

Transformation des PIAL en Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)

D'ici 2027, tous les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) seront transformés en PAS. Dès la rentrée 2024, 100 PAS seront mis en place dans quatre départements pilotes. **Ces PAS pourront définir un accompagnement humain sans attendre les décisions de la MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Si la prise en charge la plus rapide possible est souhaitée par les familles comme les personnels, cette flexibilité accrue ne doit en aucun cas dégrader davantage les conditions de travail des AESH.

Accompagnement des élèves sur le temps méridien

Une nouvelle loi prévoit la **prise en charge financière par l'État des AESH accompagnant des élèves pendant le temps de restauration scolaire.**

Cette mesure permettra d'intégrer ces heures au temps de travail officiel des AESH, évitant ainsi les multi-contrats. Le ministère y voit un moyen d'augmenter le temps de travail des AESH jusqu'à 32 heures hebdomadaires.

Ces 32 heures représentent en réalité un temps partiel de 82%, bien loin d'un temps complet. Cette mesure ne doit s'appliquer que sur la base du volontariat, car une journée continue dans les conditions de travail actuelles ne constitue pas une amélioration.

La FSU porte une redéfinition du temps de travail des AESH, permettant l'accès à des emplois à temps complet en restant sur les missions d'accompagnement sur le temps scolaire et en intégrant des temps de concertation, de formation et de préparation.

Bilan des Formations Spécialisées Santé, Sécurité et conditions de travail (anciens CHSCT)

Pour l'année scolaire, nous avons participé aux 5 FS académiques, 3 FS départementales et plusieurs groupes de travail.

1) Visites au niveau départemental : suite du travail sur la thématique « impact de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail », 2 visites cette année :

- visite inversée des AESH (questionnaire envoyé à tous les AESH du département soit environ 800 et 28 AESH ont été reçues en entretien à leur demande) ;

- visite au mois d'avril de l'école Jean Moulin de Couzeix.

Ces visites donnent lieu à des préconisations de la Formation Spécialisée.

2) Analyse et traitement des fiches SST

137 fiches ont été reçues à ce jour pour l'année scolaire. La grande majorité des fiches (98/137) concernent les enfants à comportement perturbateur et/ou violents. Des collègues voire des écoles (enfants compris) souffrent de situations qui s'enkystent par manque de moyens adéquats (difficulté d'obtenir des prises en charges par les structures médico-sociales, accompagnement incomplet malgré les notifications, enfants orientés en établissement spécialisé mais accueillis à l'école faute de place...). L'institution reste démunie face à ces situations de plus en plus nombreuses.

12 fiches concernant des problématiques bâtimentaires ; 11 fiches signalant de la souffrance professionnelle liée aux conditions de travail, le manque de moyens de formation ; 11 fiches (enseignants ou AESH) signalant des agressions du fait des familles. C'est un phénomène qui s'accroît (5 fiches l'an dernier) et qui interroge et inquiète ; 4 fiches concernant les relations avec les familles ou les mairies ; 1 concernant le non remplacement.

Nous vous invitons à prendre contact avec vos représentant.e.s FSU à la FS-SSCT sitôt que vous ressentez une forme de mal-être au travail. Ils sauront vous guider dans les démarches pour que celles-ci soient prises en compte et que des solutions puissent être apportées. Nous pouvons vous accompagner également lorsque vous êtes convoqué.e par l'administration. Bref, ne restez pas isolé.e, nous sommes plus forts dans le collectif !

